

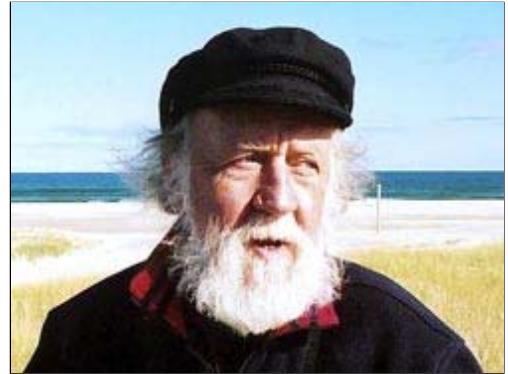
Mise à jour: 21/02/2010 08:15
La chronique de Hubert Reeves

Éthique et biodiversité

(Journal de Montréal)

Notre planète se caractérise par le développement de la vie sous d'innombrables formes. Elle pourrait s'appeler « Biodiversité ». L'espèce humaine n'y domine pas en nombre d'individus malgré son expansion continue, mais elle domine toutes les autres espèces. Elle vient de comprendre que c'est une mauvaise voie et de prendre conscience qu'il faut changer de cap. Dominer n'est pas la solution.

Justement, l'éthique invite à réfléchir sur les finalités d'une politique. Bien sûr, toute bonne politique permettant la suite de l'aventure humaine, donc assurant au mieux la pérennité de notre espèce, est celle dont la finalité vise à préserver ou à restaurer les meilleures conditions de vie pour l'ensemble de l'humanité.



En France le débat sur l'éthique a été abordé lors de la contestation du principe de précaution à adosser à la Constitution. Rappelons de quoi il s'agit : en face d'une incertitude devant une situation présentant des risques graves (et irréversibles pour certains), même en l'absence de preuves formelles, des mesures s'imposent et sans attendre ces preuves. Pas de fuite en avant. Prudence, mais pas inaction. Le principe de précaution, c'est la négation du triste slogan « après nous le déluge ». C'est l'exercice d'une morale prenant en compte les humains actuels et ceux, pas encore nés, déjà conçus ou pas.

La biodiversité nous est vitale. La perte de diversité à tous niveaux – écosystèmes, espèces, génotypes – et les perturbations dans le fonctionnement global de la nature menacent les humains. Ce n'est plus du domaine de l'incertitude complète, même si nous devons mener des recherches plus intenses. Elle dépend des interactions des composantes de la biodiversité, et cela pour de multiples raisons maintes fois abordées dans ces chroniques.

Le problème est que l'opinion ne sait pas assez ce qu'est la biodiversité. Elle est tentée de ne retenir que des slogans morcelant la biodiversité en composantes isolées. « Je défends les grands singes d'Afrique », « Je veux protéger les tigres », lit-on fréquemment. Mais défendre le vivant, c'est justement le défendre dans sa globalité.

Impossible de réduire le gouvernement à un seul ministre, mais il serait nécessaire de s'assurer de la cohérence des politiques de tous les ministères, surtout de ceux qui ont un impact sur la biodiversité (agriculture, industries, aménagement du territoire, etc.). En France, le ministère de l'Écologie a déjà intégré quelques-uns des autres ministères (transports, mer).

Car tout peut impacter négativement la biodiversité, donc les conditions de vie futures. Cela est d'ailleurs développé par Pierre-Henri Gouyon, professeur au Muséum national d'histoire naturelle. Et le site de l'association que je préside lui a donné la parole.

[Son article](#) est destiné à stimuler la réflexion. « L'Humanité ne peut pas détruire son environnement et conduire sciemment à l'extinction les autres espèces avec lesquelles elle partage notre planète sans attenter à sa propre nature, sans perdre le respect d'elle-même. Le respect des autres conditionne le respect de soi », nous dit Pierre-Henri Gouyon.

Les décisions à prendre en matière de biodiversité doivent être guidées par la science et l'éthique qui permet d'orienter les dépenses en n'oubliant ni les générations actuelles ni les générations futures. Cela demande un sens des responsabilités accru. Les humains seront-ils à la hauteur ? Si oui, c'est qu'ils auront fait leur cette nouvelle formule : « Progrès technique sans progrès moral et social n'est que ruine de la société. »

C'est à souhaiter.